

Les agences membres de l'AACC s'engagent en faveur des collégiens en situation de handicap

Paris, le 30 mars 2016 - Depuis plusieurs années, sous l'impulsion de sa commission développement durable, l'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) accompagne et mobilise les agences-conseils en communication sur les enjeux du handicap. Dans cette continuité, un plan d'accueil d'élèves handicapés pour les « stages d'observation » effectués en classe de 3^{ème} est proposé aux agences. Cette initiative, sera réalisée avec le soutien de l'association ARPEJEH qui accompagne les jeunes en situation de handicap dans leur projet professionnel et pourra proposer aux agences volontaires un partenariat d'accompagnement.

L'AACC a mis en place un certain nombre d'initiatives pour améliorer les pratiques et l'accompagnement des publics en situation de handicap. Parmi celles-ci, un **guide pratique du Handicap** a été diffusé fin 2015 pour accompagner les agences. Depuis 2014, elle mène campagne pour le sous-titrage des publicités. Aujourd'hui son conseil d'administration a pris l'engagement d'accueillir, prioritairement, dans les agences, des collégiens de troisième en situation de handicap pour leurs stages d'observation. Cette initiative repose sur un constat brutal : **51% des personnes ayant un handicap reconnu n'ont aucun diplôme.**¹

En effet, pour les enfants souffrant d'un handicap, le décrochage scolaire se fait très tôt. L'environnement familial, social, scolaire parfois, leur renvoie majoritairement la prophétie consciente ou inconsciente d'un échec annoncé. La classe de troisième est, pour un grand nombre d'entre-eux, un passage critique.

"L'association ARPEJEH est heureuse de voir les agences de communication intégrer des adolescents en situation de handicap pour leurs stages de troisième. C'est un enjeu que nous défendons depuis des années et nous ne pouvons que saluer cette initiative. Pour ces jeunes, c'est une vraie promesse d'avenir ! », se réjouit Servane Chauvel, déléguée générale adjointe de l'ARPEJEH.

Un stage d'observation réussi en entreprise peut aider un jeune et sa famille à considérer un avenir positif et se projeter dans un futur professionnel épanoui.

Les agences de communication recouvrent une diversité de métiers à même de répondre à ce désir d'avenir. Par cet accueil, les agences souhaitent offrir des perspectives à ces jeunes et manifester leur intérêt à les recevoir et à faire naître des vocations.

33 agences membres de l'AACC ont fait connaître leur soutien et participation à cette initiative :

ACTION D'ECLAT, ALTMANN+PACREAU, AUSTRALIE, BABEL, BETC, CHEIL, CLAI, CLM BBDO, DDB, DIGITASLBI, EG+, GUTENBERG NETWORKS, HAVAS PARIS, HOPSCOTCH GROUPE, ICI BARBES, INTEGER, JWT, LEO BURNETT France, LES GAULOIS, MARCEL, NOUVEAU MONDE DDB, OGILVY, PARTIES PRENANTES, PRODIGIOUS, PROXIMITY BBDO, PUBLICIS CONSEIL, PUBLICIS DIALOG, ROSAPARK, SIDIESE, SOPEXA, TBWA\, THE MARKETING STORE, WE ARE SOCIAL.

¹ Rapport Dares 2013

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 8 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Communication Événementielle, Interactive, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

www.aacc.fr

A propos de l'ARPEJEH

L'association ARPEJEH est une association d'entreprise qui accompagne les élèves et étudiants en situation de handicap dans la construction de leur projet professionnel et agit en faveur de leur employabilité.

ARPEJEH s'adresse à tous les élèves, dès la 3ème, et les étudiants en situation de handicap, qu'ils soient au début, en cours ou à la fin de leur parcours de formation. Elle les accompagne pour qu'ils préparent au mieux leur avenir professionnel, en leur faisant découvrir ou mieux connaître le monde de l'entreprise, en les informant sur l'ensemble des possibilités qui s'offrent à eux et en étant conseillés et accompagnés par des professionnels des 64 entreprises membres du réseau ARPEJEH.

Grâce à la mobilisation de chaque entreprise, ce sont plus de 6500 jeunes accompagnés vers l'emploi dans les 3 académies de l'Ile-de-France, ainsi que dans celles de Lyon, Aix-Marseille et Orléans-Tours.

Contact presse | AACC | Emilie Rohmer | 01 47 42 27 26 | erohmer@aacc.fr